

**UNSS**  
**2018**



**JE SUIS JEUNE JUGE/ARBITRE EN  
MUSCULATION-CROSSFITNESS**

**JE SUIS JEUNE COACH EN MUSCULATION-  
CROSSFITNESS**

Mise à jour : 09 octobre 2017

**UNSS AIR**  
PNDSS 2016 2020

**ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ**



assureur militant

PARTENAIRE OFFICIEL



## PRÉAMBULE

---

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune officiel par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques .....dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Officiels et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune officiel, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...)
- devenir responsable.

La circulaire n° 2010-125 du 18 août 2010 relative au sport scolaire incite à valoriser le Jeune Officiel par la remise d'un diplôme quelle que soit sa mission. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

## CONDITION DE MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

### Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012

« Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique »

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) ».

L'arrêté du 07 juillet 2015 : création d'une unité facultative d'EPS pour le baccalauréat professionnel : « .../les candidats scolaires des établissements publics et privés engagés à haut niveau dans le cadre du sport scolaire, lauréats des podiums nationaux et jeunes officiels certifiés de niveau national ou international » valident automatiquement la note de 16/20.

L'entretien sur 4 points est obligatoire (arrêté du 07/07/15 et BO n°32 du 03/09/15).

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune arbitre aux différents niveaux de certification (départemental, académique, national, international). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune arbitre doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (*circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013*).
- La validation d'un niveau national du jeune arbitre doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.
- Ces dispositions ne sont pas valables pour tous les rôles hormis jeune arbitre et jeune juge.

## PRESENTATION DE L'ACTIVITE

### Définition

Venu des Etats-Unis le CrossFit, Musculation-CrossFitness à l'UNSS) est un programme de préparation physique et d'entraînement musculaire qui repose sur un enchaînement de mouvements fonctionnels variés, de forte intensité, et issus de différentes disciplines sportives telles que la gymnastique, le fitness, l'haltérophilie, l'athlétisme, l'exercice cardio, etc... Ces exercices, d'une durée variable, sont appelés WOD (Workout of the Day). Praticué régulièrement, le CrossFit renforce l'endurance cardio vasculaire et respiratoire, le développement musculaire, la vitesse, la force, la souplesse, la puissance, l'agilité, l'équilibre et la coordination. Le CrossFit se base sur des mouvements naturels du corps (pousser, tirer, lancer, soulever), incitant les pratiquants à surtout travailler leurs faiblesses tout en développant leurs forces.

Les pratiquants de *CrossFit* courent, rament, grimpent à la corde, sautent, déplacent des objets, pratiquent des mouvements olympiques d'haltérophilie ainsi que des exercices au poids du corps, utilisent des haltères, des anneaux de gymnastiques, des boîtes, des kettlebells, des sacs et tout autres objets pouvant servir l'entraînement.

L'entraînement CrossFit correspond à un mode de vie urbain et actif, il s'adresse à toutes et à tous, quelque soit le niveau d'aptitude physique et l'âge.

### Historique

Le CrossFit a été fondé par l'ancien gymnaste universitaire Greg Glassman et son ex-femme Lauren Glassman dans le courant des années 1970, dans leur garage transformé en salle d'entraînement. Le premier centre affilié CrossFit a ouvert à Santa Cruz en 1995, la même année Glassman est embauché pour entraîner les services de police de Santa Cruz. En février 2001, Glassman lance le site CrossFit.com pour étendre la communication autour de son programme et mettre à libre disposition de tous ces routines d'entraînements, appelées WOD (workout of the day). CrossFit est depuis une marque déposée par Greg Glassman.

## SOMMAIRE

### **LE JEUNE JUGE/ARBITRE, LE JEUNE COACH**

1. S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTRE DE L'UNSS
2. DOIVENT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTISSENT DANS LES DIFFERENTS RÔLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. LE JEUNE JUGE /ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. LE JEUNE COACH PEUT ETRE EVALUE
6. DOIVENT VERIFIER LEURS CONNAISSANCES
7. LE JEUNE JUGE /ARBITRE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION

## 1. LE JEUNE JUGE/ARBITRE, JEUNE COACH S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans juge, arbitre, chronométreur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 (lycée) au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... » et l'arrêté du 9 novembre 2015 (collège) Compétence Générale n°3 « Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités »..

### 1.1 Le jeune juge/arbitre doit :

- Connaître le règlement de l'activité MUSCULATION-CROSSFITNESS
- Etre objectif et impartial
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
- Connaître les différentes tâches liées à sa mission.
  - Pour remplir sa mission, le jeune juge/arbitre doit, à chaque journée de formation ou de compétition, disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité, ...) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.
  - Le jeune juge/arbitre UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

***« Au nom de tous les jeunes juges/arbitres, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité » (Comité International Olympique).***

### 1.2 : Le jeune coach

En référence au bulletin officiel de l'Education Nationale du 19 septembre 2013 « L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coaches et des jeunes arbitres seront développées ».

Ainsi l'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation de jeune coach mis en place en collaboration étroite avec les AS, les structures UNSS et les partenaires.

Le jeune coach se définit comme un élève licencié à l'UNSS qui adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne pour gérer un groupe. Il témoigne d'une bonne connaissance de l'activité et des règles qui la régissent.

Le Jeune coach ne pas JJ/JA ou Jeune Reporter

Le jeune coach appartient à l'équipe. Selon l'activité, il peut être joueur et coach. Les compositions d'équipe ne sont pas modifiées :

Pour les sports individuels, le jeune coach est obligatoire et compétiteur intégré (compétiteur ou pas) à l'équipe et doit être repéré

Pour le sport partagé, le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il se rajoute donc à la composition de l'équipe et doit être repéré

Une équipe sans jeune coach sera déclassée

Le jeune coach est reconnaissable par un tee-shirt de couleur orange dans toutes les compétitions nationales de l'UNSS.

Il doit :

- Connaître le règlement de l'activité
- Agir de manière éthique et responsable
- Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.

Connaître les différentes tâches liées à sa mission : Chaque CMN devra travailler sur les compétences attendues par niveau départemental et académique selon 4 items : règles, encadrement, présence du Jeune coach, attitude

## 2. LE JEUNE JUGE/ARBITRE, LE JEUNE COACH DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

### Le jeune coach doit connaître les règles de l'activité pour :

- assister l'animateur d'AS sous sa responsabilité et en présence de celui-ci
- être capable d'assurer l'encadrement et l'animation d'un groupe de licenciés dans une activité proposée à l'AS ou /et par l'UNSS
- perfectionner ses connaissances spécifiques dans l'activité : techniques, tactiques, réglementaires, etc
- faire preuve d'autorité, de respect et de mise en confiance
- participer aux choix et prises de décisions du calendrier sportif
- participer à l'encadrement des entraînements et au suivi des équipes lors des déplacements
- être capable d'assister l'enseignant en compétition (coacher) ou à l'occasion de sorties.
- contribuer à la gestion du matériel sportif (suivi, renouvellement, commandes)
- être soucieux d'accompagner les nouveaux licenciés pour fidéliser leur engagement à l'AS
- être manager
- être autonome : anime une ou plusieurs séquences de travail proposées par l'animateur d'A.S
- être capitaine de vestiaire en fonction de l'activité
- Faire des choix, adapter ses propositions



<p><i>Catégories d'âge et de sexe</i></p>	<p>Il existe 3 catégories à l'UNSS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lycées et LP Equipes Filles,</li> <li>➤ Lycées et LP Equipes Garçons</li> <li>➤ Lycées et LP Equipes mixtes (2F+1G OU 2G+1F)</li> </ul>								
<p><i>Composition des équipes</i></p>	<p>3 équipiers(ères) dont un Jeune coach + 1 Jeune Officiel</p>								
<p><i>Formule</i></p>	<p><b>Une épreuve de musculation</b> (4 mouvements : développé couché, squat clavicles, dips, tractions) +</p> <p><b>Une épreuve de CrossFitness : 1 Circuit Cross-Training</b> pour les 3 compétiteurs sous forme de relais sur 3 ateliers tirés au sort.</p> <p><b>Classement final par addition des points aux 2 épreuves pour chaque équipe.</b></p> <p><b>Musculation : addition du nombre de répétitions des 3 compétiteurs sur les 4 ateliers.</b></p> <p><b>CrossFitness : temps de l'équipe.</b> (cf règlement Musculation-CrossFitness 2018)</p> <p><b>Attribution des points par équipe à chaque épreuve, musculation et CrossFitness :</b></p> <table border="1" data-bbox="730 1355 1417 1601"> <tr> <td style="text-align: center;"><b>1<sup>er</sup></b></td> <td style="text-align: center;">150pts</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>2<sup>nd</sup></b></td> <td style="text-align: center;">140pts</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>3<sup>ème</sup></b></td> <td style="text-align: center;">130pts</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>A partir du 4<sup>ème</sup></b></td> <td style="text-align: center;">De 5 en 5</td> </tr> </table>	<b>1<sup>er</sup></b>	150pts	<b>2<sup>nd</sup></b>	140pts	<b>3<sup>ème</sup></b>	130pts	<b>A partir du 4<sup>ème</sup></b>	De 5 en 5
<b>1<sup>er</sup></b>	150pts								
<b>2<sup>nd</sup></b>	140pts								
<b>3<sup>ème</sup></b>	130pts								
<b>A partir du 4<sup>ème</sup></b>	De 5 en 5								

### 3. LE JEUNE JUGE/ARBITRE, LE JEUNE COACH S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS RÔLES LORS D'UNE MANIFESTATION

#### **Chargeurs de barres :**

- Ils chargent les barres aux poids demandés par le secrétaire de compétition.

#### **Chronométrateur :**

- Utiliser le chronomètre, Etre vigilant sur le déroulement des épreuves, indiquer le temps au secrétariat.

#### **Secrétaires :**

Ils gèrent le déroulement de la compétition.

#### **Contrôleurs techniques :**

- Ils s'assurent que les conditions techniques et sportives sont bien respectées avant que les athlètes n'arrivent sur le plateau.

#### **Arbitres :**

- Ils connaissent le règlement technique de l'épreuve et les critères de réalisation. Ils jugent la validité ou non des mouvements réalisés. Ils comptent le nombre de mouvements correctement réalisés.

#### **Rôle du JA et positionnement par atelier musculation (3 JA au cht de France)**

- 3 Juges : 1 qui compte le nombre de total de répétitions effectuées, 1 qui lève le bras quand une répétition est incorrecte et 1 qui indique à voix haute et avec ses mains le nombre de pénalités et arrête l'épreuve si trois pénalités sont avérées ou si temp
- 2 Chargeurs : mettent ou enlèvent des disques en fonction de la charge imposée et fixe les stop-disques (bagues de serrage).
- 1 Pareur : aide à relever la barre si l'élève n'a plus la force de le faire seul (peut être effectué par le jeune coach).
- 1 secrétaire : note le nombre exact de répétitions validées (reps totales – reps pénalisées)

#### **Rôle du JA et positionnement par atelier circuit training (3 JA au cht de France)**

- 1 qui compte le nombre de répétitions valides (cf. critères de réussite),
- 1 qui lève les deux bras en les croisant en cas de répétition incorrecte (« NO REP »)
- 1 qui ne laisse l'élève donner le relais que lorsqu'il a effectué le nombre de mouvements corrects demandé

## 4. LE JEUNE JUGE/ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Les Jeunes Arbitres doivent pouvoir passer à tous les postes réglementant la compétition.

### NIVEAU DEPARTEMENTAL

RÔLES	COMPETENCES	EVALUATION CERTIFICATION
<b><u>CHARGEURS</u></b>	<p>Choisir la bonne barre (féminine ou masculine, à la demande du secrétaire et sous la responsabilité des arbitres),</p> <p>Connaître les disques et les utiliser dans le bon ordre,</p> <p>S'assurer du bon serrage des disques sur la barre</p>	<p><b>EVALUATION THEORIQUE</b></p> <p>L'évaluation des connaissances s'effectuera par questionnaire écrit (QCM) Note / 20</p>
<b><u>CHRONOMETREURS</u></b>	<p>Savoir utiliser le chronomètre et indiquer le temps au secrétariat.</p>	<p><b>EVALUATION PRATIQUE</b></p> <p>L'évaluation des compétences pratiques s'effectuera sur une épreuve contrôlée par les personnes ressources » départementales. Note / 40</p>
<b><u>ARBITRES</u></b>	<p>Superviser les pesées,</p> <p>Vérifier le matériel : barre, disques,</p> <p>Juger les mouvements pendant la compétition :  <ul style="list-style-type: none"> <li>les critères de réussite</li> <li>les critères de réalisation</li> <li>les fautes éliminatoires</li> </ul> </p> <p>S'assurer de l'exactitude des charges</p> <p>Compter le nombre de répétitions correctement effectuées</p>	<p><b>CERTIFICATION</b></p> <p>Est certifié JO Départemental UNSS : Le Jeune Officiel qui a obtenu une note égale à 36/60 Et qui a officié dans une compétition aux postes de responsabilité correspondants</p>

**NIVEAU ACADEMIQUE**

- Pré requis : Le jeune officiel doit :
  - être investi au niveau de son département.
  - justifier de l'acquisition de son niveau départemental

RÔLES	COMPETENCES	EVALUATION CERTIFICATION
<b><u>CHARGEURS</u></b>	<p>Choisir la bonne barre (féminine ou masculine, à la demande du secrétaire et sous la responsabilité des arbitres),</p> <p>Connaître les disques et les utiliser dans le bon ordre,</p> <p>S'assurer du bon serrage des disques sur la barre</p>	<p><b>EVALUATION THEORIQUE</b> L'évaluation des connaissances s'effectuera par questionnaire écrit (QCM) Note / 20</p>
<b><u>CHRONOMETREURS</u></b>	<p>Savoir utiliser le chronomètre et indiquer le temps au secrétariat.</p>	<p><b>EVALUATION PRATIQUE</b> L'évaluation des compétences pratiques s'effectuera sur une épreuve contrôlée par les « personnes ressources » académiques. Note / 40</p>
<b><u>SECRETAIRES</u></b>	<p>Enregistrer, sous la responsabilité des arbitres les poids des athlètes, le poids de leurs barres pour chaque mouvement, les numéros de licences,</p> <p>Assurer le bon déroulement de la compétition : changements de barres, ordres de passage...</p> <p>Appeler les concurrents, commenter et animer la compétition grâce à ses connaissances de l'activité et des concurrents.</p>	<p><b>CERTIFICATION</b> Est certifié JO Académique UNSS : Le Jeune Officiel qui a obtenu une note égale à 42/60 Et qui a officié dans une compétition aux postes des responsabilités correspondantes</p>
<b><u>ARBITRES</u></b>	<p>Superviser les pesées, vérifier le matériel : barre, disques, juger les mouvements pendant la compétition : les critères de réussite les critères de réalisation les fautes éliminatoires</p> <p>S'assurer de l'exactitude des charges.</p> <p>Compter le nombre de répétitions correctement effectuées</p>	

**NIVEAU NATIONAL**

- Pré requis : le jeune officiel doit :
- être investi au niveau de son académie.
- justifier de l'acquisition de son niveau académique
- participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place sur le championnat de France par les membres de la CMN.

ROLES	COMPETENCES	EVALUATION CERTIFICATION
<b><u>CHARGEURS</u></b>	Choisir la bonne barre (féminine ou masculine, à la demande du secrétaire et sous la responsabilité des arbitres), Connaître les disques et les utiliser dans le bon ordre, S'assurer du bon serrage des disques sur la barre	<b>EVALUATION THEORIQUE</b>
<b><u>CHRONOMETREURS</u></b>	Savoir utiliser le chronomètre et indiquer le temps au secrétariat.	L'évaluation des connaissances s'effectuera par questionnaire écrit ( QCM)
<b><u>SECRETAIRES</u></b>	Enregistrer, sous la responsabilité des arbitres les poids des athlètes, le poids de leurs barres pour chaque mouvement, les numéros de licences, Assurer le bon déroulement de la compétition : changements de barres, ordres de passage... Appeler les concurrents, commenter et animer la compétition grâce à ses connaissances de l'activité et des concurrents.	Note / 20 <b>EVALUATION PRATIQUE</b>
<b><u>CONTROLEURS TECHNIQUES</u></b>	Vérifier que l'athlète appelé est bien celui qui passe Contrôler les tenues Canaliser l'approche des accompagnateurs, Surveiller la salle d'échauffement.	L'évaluation des compétences pratiques s'effectuera sur une épreuve contrôlée par les « personnes ressources » nationales.
<b><u>ARBITRES</u></b>	Superviser les pesées, Vérifier le matériel : barre, disques, Juger les mouvements pendant la compétition : les critères de réussite les critères de réalisation les fautes éliminatoires S'assurer de l'exactitude des charges. Compter le nombre de répétitions correctement effectuées	Note / 40 <b>CERTIFICATION</b> Est certifié JO National
<b><u>JURY</u></b>	Ce rôle peut être réservé à des jeunes officiels détenteurs du niveau « national » en possession de leur carte. Ils sont associés dans leur fonction, à un membre de la CMN. Leur mission est de : Superviser les arbitres, accepter ou invalider leurs décisions, Apprécier la prestation des arbitres, afin d'en évaluer le niveau, S'assurer du bon déroulement de la compétition	UNSS : Le Jeune Officiel qui a obtenu une note égale à 48/60 Et qui a officié dans une compétition aux ≠ postes de responsabilités correspondantes

Compétences attendues à tous les niveaux/ Jeune Officiel Arbitre- Jugeen Musculation-CrossFitness		PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE			
	Mobilisation de connaissances, de capacités et d'attitudes permettant au Jeune Officiel d'exercer sa fonction de juge et/ou de jury avec efficacité.	<b>L'évaluation se déroulera en deux parties :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Théorique :</b> QCM</li> <li>• <b>Pratique :</b> Mise en situation lors d'un Championnat UNSS</li> </ul> Le Jeune Officiel doit tenir tous les rôles de sa fonction de juge, arbitre, secrétaire, chronométreur, chargeur.			
<b>Le jeune officiel sera certifié Jeune Officiel National s'il obtient une note finale (évaluation pratique + théorique) égale ou supérieure à 48/60</b>					
<b>Points à effectuer</b>		Exigences minimales requises niveau 1/2 :	Exigences minimales requises niveau 3/4 :	Exigences minimales requises niveau 5 <sup>(1)</sup> :	
<b>Élément à évaluer</b>		Niveau départemental	Niveau académique	Niveau national	
<b>Le niveau d'autonomie du Jeune Officiel en compétition</b>		12/20 soit 36/60	14/20 soit 42/60	(lycées : option facultative EPS) 16/20 soit 48/60	
<b>Partie pratique (Coefficient 2) /40</b>	Indicateur du rôle 1 <sup>(2)</sup>	<b>22 à 23 pts</b>	<b>23 à 27 pts</b>	<b>28 à 40 pts</b>	
	Etre capable d'assumer les rôles de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• chargeur</li> <li>• chronométreur</li> <li>• secrétaire</li> <li>• arbitre</li> </ul>	Le JO assume sa fonction avec une concentration irrégulière.  Le jugement est approximatif avec des lacunes sur les règlements et une maîtrise partielle de la pratique de terrain.  Le jeune juge accepte de tenir les différents rôles avec une bonne volonté mais pas toujours avec rigueur et constance.  Le JO reste l'assistant de l'officiel adulte	Le JO est attentif mais reste un peu effacé et manque d'initiatives.  Le jugement est correct et la pratique de terrain maîtrisée.  Le jeune juge assume tous les rôles mais hésite parfois dans les situations inhabituelles.  Le JO est capable de diriger la compétition avec l'aide d'un adulte	Juge ressource, concentré et vigilant durant les épreuves, possède de solides connaissances pratiques et des savoir-faire efficaces.  Le jugement est précis et adapté à toutes les situations  Le Jeune juge assume pleinement les rôles nécessaires au bon déroulement des épreuves. Dirige avec autorité l'équipe des juges, il est garant de l'organisation et de la sécurité des épreuves.  Le JO est autonome, il est capable de gérer seul la compétition.	
<b>Partie théorique (Coefficient 1) /20</b>		<b>13 à 14 pts</b>	<b>15 à 19 pts</b>	<b>16 à 20 pts</b>	
		Satisfaisant à bien	Bien à très bien	Très bien à Excellent	

## 5. LE JEUNE OFFICIEL DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (QCM, support vidéo, épreuve pratique...) donnera lieu à l'attribution de la pastille de couleur correspondante.

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune officiel sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant qu'arbitre ou juge sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.

## 6. LE JEUNE OFFICIEL ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION /PASSERELLES FEDERALES

Le JO assure le suivi de sa formation par l'intermédiaire de son passeport UNSS.

Dès que possible l'UNSS proposera à tout jeune officiel certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

## 7. LE JEUNE ARBITRE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Direction Nationale UNSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)  
Services régionaux UNSS,  
Services départementaux UNSS  
Stages mis en place :